

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 11 janvier à 16h00, le BUREAU du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à LAJOUX (39) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 6 janvier 2023

Nombre de Voix

en exercice : 50
présentes : 27
votantes : 45

Ba2
Ressources
humaines :
proposition de
renouvellement
d'un Contrat à
Durée
Déterminée –
Chef du service
« Milieux naturels
Agriculture
Forêt »

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

18 JAN. 2023

Publié ou notifié
le :

18 JAN 2023

RESSOURCES HUMAINES : PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE – CHEF DU SERVICE « MILIEUX NATURELS - AGRICULTURE - FORÊT »

Le contrat de travail du Chef du service « Milieux Naturels Agriculture Forêt » arrivant à échéance le 31/01/2023, le Bureau du Parc doit aujourd'hui statuer sur l'opportunité de son renouvellement.

Compte tenu du fait que l'agent apporte entière satisfaction dans l'exercice de ses missions, il est proposé de reconduire le contrat de l'agent pour une période de trois ans, soit du 01/02/2023 au 31/01/2026.

Dans ce cadre, les missions de l'agent resteront globalement inchangées et seront les suivantes :

- **Coordination du service**
 - o Animer les réunions de service, et animer ou superviser les commissions milieux naturels – agriculture – forêt ;
 - o Assurer les entretiens individuels et évaluations des agents de son service (mi-année et fin d'année) ;
 - o Coordonner l'action des Chargés de mission de façon à stimuler des démarches cohérentes, priorisées, lisibles pour le territoire ;
 - o Construire avec les Chargés de mission les programmes annuels et pluriannuels d'études, de suivis, de travaux et rechercher les financements nécessaires (programmation Parc, Life, Feder, appels à projets, autres) ;
 - o Assurer le lien avec les services de l'Etat et les Régions en charge du financement et du déploiement de la politique Natura 2000 : suivi administratif et financier des dossiers (en lien avec la personne en charge de la gestion des programmes européens), planification... ;
 - o Appuyer et coordonner les Chargés de mission dans la préparation d'avis divers sur des projets susceptibles d'impacter les milieux naturels et espèces ;



- Construire et préparer, en lien avec l'équipe Milieux naturels – Agriculture - Forêt et la chargée de mission Communication, les documents de communication nécessaires pour faire un point d'étape sur les sites, la connaissance, les travaux (...), conserver une dynamique de contractualisation et rendre plus visible l'action du Parc en matière d'environnement ;
- Piloter certaines études et certains travaux transversaux (étude sur les trames, changement climatique, ressources naturelles).

Intégré à l'équipe de Direction, il participera aux Comités de Direction hebdomadaires.

- Animation Natura 2000

Il aura également en charge, sur 7 à 10 % de son temps l'animation d'un site Natura 2000, mission qui comprend :

- l'animation de la concertation locale, en particulier à travers les Comités de Pilotage ;
- les montage et suivi des contrats Natura 2000 et MAEC ;
- l'accompagnement des porteurs de projets soumis à évaluation des incidences et autre procédure d'autorisation environnementale et le rendu d'avis technique pour les services de l'État ;
- l'engagement et le suivi d'études et autres procédures d'évaluation ;
- l'information, sensibilisation des publics : organisation d'animations de terrain.

Cette définition de poste ne constitue pas un cadre rigide et immuable. Placé sous l'autorité de la Présidente, l'agent devra se conformer aux directives qui lui seront données dans l'exercice même de ses fonctions ainsi que sur le contenu et l'étendue de celles-ci.

Dans le cadre de cette reconduction, il est proposé de repartir sur les mêmes bases contractuelles à savoir : plein temps, 8^{ème} échelon de la grille d'Ingénieur, indice brut 739, indice majoré 610, correspondant à un agent de catégorie A.

Financements

- Crédits Natura 2000 : entre 12 et 15 % d'ETP ;
- Cotisations : de 85 à 88 % sur via le Budget principal du Parc

Après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus détaillés et après en avoir délibéré, le Bureau

- Se prononce favorablement sur cette proposition de renouvellement de contrat ;
- Donne pouvoir à la Présidente pour signer les pièces afférentes à ce renouvellement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Signé,
Françoise VESPA

